

CODE ETHIQUE (à conserver)

Epinal Hockey Club

Le Président du Epinal Hockey Club et le Comité demandent à chaque membre d'adhérer au présent Code éthique (ou charte de bonne conduite) en même temps qu'il prend sa licence.

« Etre un joueur au sein du Epinal Hockey Club, c'est choisir de porter des couleurs, c'est donc choisir d'adhérer à un projet sportif. « Etre un joueur du Epinal Hockey Club », c'est représenter un club fièrement, mais aussi dignement et en toute circonstance.

Dans le club, l'esprit sportif doit donc animer chacun : discipline et volonté, vaillance et combativité, esprit d'équipe et esprit associatif, respect et fair-play.

Et chacun doit jouer son rôle pour que le club vive et vive bien : les entraîneurs-éducateurs *entraînent* et *éduquent*, les dirigeants *dirigent*, les joueurs *jouent* et les parents confient leurs enfants aux premiers, veillant – dans leur rôle de parent - à éduquer leurs enfants à l'esprit sportif, à la discipline et au savoir-vivre indispensables à la vie en collectivité.

LE JOUEUR

Doit avoir des attitudes et des comportements conformes à l'esprit sportif, pour bénéficier au maximum de la pratique du hockey. L'important n'est pas nécessairement de gagner ou de perdre, mais bien la manière dont on pratique le hockey-sur-glace.

Pour obtenir le maximum de profit du hockey, tout joueur doit :

- Prendre plaisir à jouer au hockey et ne pas perdre de vue qu'il s'agit d'un jeu, donc d'un divertissement.
- Participer avec assiduité aux entraînements et aux matchs ; en respecter les horaires.
- Chercher à progresser par l'effort dans toutes les pratiques.
- Observer rigoureusement les règles du jeu et faire preuve d'esprit sportif.
- Accepter et respecter les décisions des officiels.
- Toujours rester maître de soi. Si le hockey est un jeu robuste, la brutalité et la violence gratuite n'y ont pas leur place.
- Respecter adversaires et supporters adverses et ne pas les considérer comme des ennemis.
- Respecter le matériel et les locaux mis à disposition, tant par le Club que lors des déplacements,
- Avoir une conduite exemplaire sur la glace, dans et hors de la patinoire
- S'interdire la provocation verbale ou l'insulte et ne participer à aucune bagarre.
- Apporter la même considération et collaboration à tous ses coéquipiers.
- Respecter l'entraîneur comme le responsable d'équipe et obéir à leurs directives.
- Engager toutes ses forces dans le jeu en évitant le découragement dans l'échec.
- Accepter la défaite et savoir se remettre en question.
- S'interdire la moquerie à l'égard de l'adversaire et éviter toute vanité dans la victoire.
- Respecter le bien d'autrui ; s'interdire le vol ou tout acte de vandalisme.
- Ne pas se laisser aller à la consommation de produits illicites (dopage, drogue, mais aussi tabac et alcool)

LES PARENTS

Soutiennent et encouragent leurs enfants, mais il est bon qu'ils se soucient du respect des valeurs éducatives véhiculées par le sport (persévérance, effort, sobriété, esprit d'équipe, humilité ou encore fair-play). Ils doivent donc montrer l'exemple en n'oubliant pas que le hockey est d'abord un moyen d'éducation et d'expression dont l'enfant retire des effets bénéfiques.

Pour bien s'acquitter de leurs devoirs, il est bon que les parents adoptent les comportements suivants :

- Veiller à l'assiduité et à la ponctualité de son enfant pour les entraînements et les matchs.
- Chercher à répondre le plus vite possible aux mails de l'entraîneur, du responsable d'équipe, d'un dirigeant (convocation, réunion ...)
- Montrer du respect envers les entraîneurs, dirigeants et officiels qui permettent aux enfants de jouer au hockey.
- Avoir une bonne conduite et utiliser un langage approprié ; éviter toute violence verbale durant les matchs.
- Ne jamais mettre en doute le jugement ou l'honnêteté des officiels en public.
- Faire preuve d'esprit sportif, même dans les situations difficiles, avec le souci de donner l'exemple à son enfant.

- Encourager son enfant à respecter les règlements et à résoudre les conflits sans agressivité ni violence.
- Ne jamais oublier que son enfant joue au hockey pour son propre plaisir et non pour celui de ses parents.
- Ne pas limiter ses encouragements à son enfant, mais apporter son soutien à l'équipe entière.
- Reconnaître les bonnes performances de son enfant, mais aussi savoir reconnaître celles des joueurs de l'équipe adverse.
- Aider son enfant à chercher à améliorer ses habiletés et l'encourager à persévérer dans l'effort.
- Juger objectivement les possibilités de son enfant et éviter les projections.
- Ne pas soumettre son enfant à une pression qui pourrait le pousser à se comporter de façon contraire à l'esprit sportif.
- Apprendre à son enfant qu'il est aussi important de donner le meilleur de soi-même que de gagner.
- S'interdire toute discrimination vis-à-vis des filles.
- Ne jamais ridiculiser un enfant, parce qu'il a commis une faute ou que l'équipe a perdu le match.
- Montrer l'exemple – au moins dans le cadre d'une enceinte sportive - et sensibiliser les enfants aux dangers de la consommation de produits illicites (dopage, drogue, mais aussi tabac et alcool).

L'ENTRAINEUR

Doit assumer une mission d'éducation et de formation physique, morale et sociale auprès des joueurs et se montrer digne de cette responsabilité. Il doit être conscient de l'importance de son rôle et de la grande influence qu'il a sur les joueurs et leur entourage. Il doit s'attacher davantage au développement et au plaisir de pratiquer des joueurs qu'à la victoire ou à la défaite.

Afin d'accomplir sa tâche avec succès, l'entraîneur doit :

- Assurer sa tâche de manière ponctuelle et régulière.
- Suivre la politique sportive définie par le club.
- Veiller à la bonne tenue des locaux et au respect du matériel mis à disposition par le club ou les clubs adverses lors des déplacements.
- Connaître, respecter et faire respecter les règles du hockey.
- Respecter les décisions des arbitres et exiger un comportement semblable des joueurs.
- Apprendre aux joueurs que les règlements sont utiles pour leur sécurité et pour que jouer soit possible.
- Respecter les officiels, entraîneurs, joueurs et supporters adverses et l'exiger de ses joueurs.
- Sensibiliser les joueurs à l'esprit sportif ; encourager et récompenser de tels comportements.
- Veiller à ce que tout joueur participe équitablement.
- Dédramatiser la défaite et éviter de surévaluer la victoire.
- Se rappeler que la victoire à tout prix peut mener à des méthodes douteuses.
- Chercher à connaître les joueurs et avoir des exigences raisonnables envers eux quant au temps et à l'énergie demandés pour l'entraînement, la compétition et les autres activités.
- Sensibiliser les joueurs à la nécessité des études et ne jamais les pousser à « choisir ».
- Avoir une hygiène de vie exemplaire et sensibiliser les joueurs aux dangers de la consommation de produits illicites (dopage, drogue, mais aussi tabac et alcool)
- Informer les dirigeants de tout problème survenu au sein de l'équipe.

LE RESPONSABLE D'EQUIPE

Occupe ses fonctions sous la responsabilité du Comité. Tout en encadrant un groupe au-delà du champ sportif, il doit aussi être conscient de sa responsabilité et se montrer exemplaire.

Afin d'accomplir sa tâche au mieux, le responsable d'équipe doit :

- Assurer sa tâche de manière régulière, encadrer son équipe lors des matchs, tournois amicaux ou officiels et être le lien entre les parents et le club.
- Demander préalablement l'autorisation au Comité pour toute action (*déplacement, tournoi, voyage, sponsoring, ...*) engageant la responsabilité du club.
- Connaître, respecter et faire respecter les règles du hockey.
- Respecter les décisions des arbitres et exiger un comportement identique des joueurs.
- Sensibiliser ses joueurs à l'esprit sportif, encourager de tels comportements.
- Dédramatiser la défaite et éviter de surévaluer la victoire.
- Se soucier de tous les joueurs de l'équipe, sans privilégier son propre enfant.

- Respecter les officiels, entraîneurs, responsables d'équipe, joueurs et supporters adverses ; exiger un comportement identique des joueurs de l'équipe.
- Apprendre aux joueurs que les règlements visent à les protéger et à permettre que le jeu soit possible.
- Se rappeler que la victoire à tout prix mène à des comportements anti sportifs et que le domaine sportif relève de l'entraîneur.
- Montrer l'exemple et sensibiliser ses joueurs aux dangers de la consommation de produits illicites (dopage, drogue, mais aussi tabac et alcool)
- Informer le Comité de tout problème survenu au sein de l'équipe.

L'OFFICIEL

Est indispensable à la compétition. Un bon arbitrage, comme une bonne gestion de la table de marque assurent le plaisir de jouer et la sécurité des joueurs.

Pourtant, les décisions des officiels sont parfois source de frustration ; les jugements font rarement l'unanimité. Ces tâches demandent donc un réel niveau de compétence et de la rigueur.

Un officiel efficace et compétent doit donc :

- Connaître parfaitement et appliquer les règlements avec fermeté, mais aussi discernement et impartialité
- Condamner et sanctionner toute infraction ou tricherie,
- Condamner et sanctionner toute brutalité, comme tout propos ou comportement anti sportif.
- Etre constant et cohérent dans ses décisions en accordant à chaque période et à toute partie, une importance égale.
- Ne jamais tenter de compenser une erreur commise ; continuer d'arbitrer avec rigueur et calme.
- Donner avec courtoisie les explications et interprétations aux entraîneurs et aux capitaines.
- Eviter de s'imposer outre mesure de manière à se mettre en évidence au détriment des joueurs.
- S'efforcer à une réelle collaboration avec les autres officiels.
- Chercher constamment à s'améliorer.
- S'efforcer de partager son savoir et ses expériences avec ses collègues ou avec les jeunes.

LE DIRIGEANT

Est un bénévole qui occupe ses fonctions par le mandat qui lui a été confié. Il doit veiller à mettre en place un cadre satisfaisant, propice pour tous, à la pratique du hockey sur glace. Il doit accorder son intérêt à tous les membres du club et veiller avec rigueur au respect de l'esprit sportif.

Afin d'accomplir sa tâche au mieux, le dirigeant doit :

- Assurer sa tâche avec probité.
- Avoir le souci de la pratique du hockey pour chacun, tout en ne perdant pas de vue la bonne marche de tout le club.
- Avoir le souci de la compétence et de la formation de l'encadrement sportif comme des officiels.
- Veiller à garantir la pratique du hockey féminin.
- S'efforcer d'apporter une solution réaliste aux problèmes qui se posent en cours de saison, au sein du club.
- Promouvoir un esprit associatif, fait d'abord de convivialité, de participation et de bénévolat.
- Sensibiliser les membres du club à l'esprit sportif et encourager de tels comportements.
- Connaître, respecter et faire respecter les règles du hockey.
- Respecter les décisions des arbitres et exiger un comportement identique de tous.
- Dédramatiser la défaite et éviter de surévaluer la victoire.
- Ne pas oublier que le domaine sportif concerne d'abord les entraîneurs.
- Respecter les officiels, entraîneurs, responsables d'équipe, joueurs et supporters adverses et exiger un comportement identique des membres du club.
- Avoir un comportement exemplaire et sensibiliser les membres du club aux dangers de la consommation de produits illicites (dopage, drogue, mais aussi tabac et alcool)
- Veiller au respect de la charte éthique du Epinal Hockey Club.

ENGAGEMENT

Chaque licencié ou parent de licencié s'engage lors de son adhésion au Epinal Hockey Club à respecter la présente charte.

Fait à

le

Nom du licencié et Nom du responsable légal du licencié mineur

.....

Signature du licencié et Signature du responsable légal du licencié mineur

.....